



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTIETH YEAR

1244

th MEETING; 22 SEPTEMBER 1965

ème SÉANCE; 22 SEPTEMBRE 1965

VINGTIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1244)	1
Adoption of the agenda	1
The India-Pakistan question:	
Report of the Secretary-General on his efforts to give effect to Security Council resolution 211 (1965) of 20 September 1965 (S/6699)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1244)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question Inde-Pakistan:	
Rapport du Secrétaire général sur ses efforts en vue de donner effet à la résolution 211 (1965) du Conseil de sécurité, en date du 20 sep- tembre 1965 (S/6699)	1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements of the Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments trimestriels aux Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND FORTY-FOURTH MEETING
Held in New York on Wednesday, 22 September 1965, at 2.35 a.m.

MILLE DEUX CENT QUARANTE-QUATRIÈME SÉANCE
Tenue à New York, le mercredi 22 septembre 1965, à 2 h 35.

President: Mr. Arthur J. GOLDBERG
(United States of America).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, China, France, Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1244)

1. Adoption of the agenda.
2. The India-Pakistan question:
Report of the Secretary-General on his efforts to give effect to Security Council resolution 211 (1965) of 20 September 1965 (S/6699).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

The India-Pakistan question

Report of the Secretary-General on his efforts to give effect to Security Council resolution 211 (1965) of 20 September 1965 (S/6699)

1. The PRESIDENT: In accordance with the Council's previous decision, I now invite the representatives of India and Pakistan to participate in our discussion.

At the invitation of the President, Mr. Parthasarathi (India) and Mr. Bhutto (Pakistan) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT: Before the debate is resumed, I should like to put on record the circumstances in which this meeting has been convened. We have for consideration the report of the Secretary-General [S/6699] on his efforts to give effect to Security Council resolution 211 (1965) of 20 September 1965. We also have a request from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan, His Excellency Mr. Zulfikar Ali Bhutto, who has just arrived in New York after a long and arduous journey. In the light of the report by the Secretary-General and the request of Mr. Bhutto, this meeting has been convened.

3. I now have the pleasure and privilege of welcoming and presenting the Minister for Foreign Affairs of Pakistan.

4. Mr. BHUTTO (Pakistan): Mr. President, I am thankful to you and to the members of the Security Council for having met at this late hour to discuss

Président: M. Arthur J. GOLDBERG
(Etats-Unis d'Amérique).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1244)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan:
Rapport du Secrétaire général sur ses efforts en vue de donner effet à la résolution 211 (1965) du Conseil de sécurité, en date du 20 septembre 1965 (S/6699).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question Inde-Pakistan

Rapport du Secrétaire général sur ses efforts en vue de donner effet à la résolution 211 (1965) du Conseil de sécurité, en date du 20 septembre 1965 (S/6699)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision que le Conseil a déjà prise, j'invite maintenant les représentants de l'Inde et du Pakistan à participer à notre discussion.

Sur l'invitation du Président, M. Parthasarathi (Inde) et M. Bhutto (Pakistan) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant de reprendre le débat, je tiens à préciser les circonstances dans lesquelles cette séance a été convoquée. Nous avons à examiner le rapport du Secrétaire général [S/6699] sur les efforts qu'il a déployés pour donner effet à la résolution 211 (1965) adoptée par le Conseil de sécurité le 20 septembre 1965. Nous sommes également saisis d'une requête du Ministre des affaires étrangères du Pakistan, S.E. Zulfikar Ali Bhutto, qui vient d'arriver à New York après un voyage long et pénible. C'est à la suite du rapport présenté par le Secrétaire général et à la demande de M. Bhutto que cette séance a été convoquée.

3. J'ai maintenant le privilège et le plaisir d'accueillir et de présenter le Ministre des affaires étrangères du Pakistan.

4. M. BHUTTO (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je vous suis reconnaissant ainsi qu'aux membres du Conseil de sécurité d'avoir

a matter of vital importance to my people, to the subcontinent, to Asia, and perhaps to the world at large. It was very kind of you, Sir, to have convened this meeting at this late hour to discuss the grave issues that face us. In expressing my gratitude I would like to address not only the permanent members but also the other members of the Security Council for having taken the trouble to be with us this morning. I have come direct from Pakistan, and I have requested this meeting because the issues that face us are indeed so fundamental and important that it is necessary for us to meet to dilate upon them.

5. I am thankful also to the Secretary-General for his endeavours to bring about a meaningful settlement between India and Pakistan. We are aware of all his efforts; we are grateful to him and to the Security Council; we are grateful to all peace-loving countries for having taken such a direct interest in a war which we do not want, which has been imposed on us by a predatory aggressor.

6. Pakistan is a small country. You have only to look at a map of the world and see our size to be aware that our resources are limited.

7. We are facing a great monster, a great aggressor always given to aggression. During the last sixteen or seventeen years of our independence we have seen India commit aggression time and again. Ever since 1947, India has followed the road of aggression. It has committed aggression against Junagadh, against Manavadar, against Mangrol, against Hyderabad and against Goa. It has brought about a situation which has caused the Sino-Indian conflict. It has committed aggression against Pakistan. And Pakistan, according to Indian leaders, is its enemy number one. Pakistan is supposed to be the country which is the fulcrum of India's fundamental policies.

8. From 1947 we have been faced with this situation. We have always known that India is determined to annihilate Pakistan.

9. Pakistan's basic principle was the bringing about of a permanent settlement between the two major communities. For 700 years we sought to achieve equilibrium between the people of the two major communities, and we believed eventually that the only way to live in lasting peace with India was to establish our own homeland, to establish a country smaller in area, but nevertheless capable of having a relationship, a modus vivendi, with a great and powerful neighbour. That was one of the prime factors responsible for the creation of Pakistan. We know that in Europe certain countries have had to separate in order to get closer together; Sweden and Norway, for instance, had to separate in order to get close to one another. We believed that with the creation of Pakistan we would be able to establish a permanent peace, a permanent understanding, between the people of India and the people of Pakistan.

10. We are a smaller country and, as I said, our resources are limited; one has only to look at a

bien voulu vous réunir à cette heure tardive pour discuter d'une question qui revêt une importance primordiale pour mon peuple, pour le sous-continent, pour l'Asie et peut-être pour le monde entier. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir eu l'amabilité de réunir le Conseil à cette heure tardive pour traiter des graves problèmes qui se posent à nous. Ma gratitude va non seulement aux membres permanents du Conseil de sécurité, mais également à ses autres membres qui ont bien voulu prendre la peine de se joindre à nous ce matin. J'arrive directement du Pakistan et, si j'ai demandé cette réunion, c'est parce que les problèmes que nous avons à résoudre sont d'une importance si capitale et si fondamentale que nous ne pouvons faire autrement que de nous réunir pour en discuter.

5. Je remercie également le Secrétaire général des efforts qu'il déploie pour trouver une solution sensée au problème indo-pakistanaï. Nous connaissons tous ses efforts; nous lui en avons une vive gratitude ainsi qu'au Conseil de sécurité; nous sommes reconnaissants à tous les pays pacifiques de s'être intéressés si directement à une guerre que nous ne voulons pas, qui nous a été imposée par un agresseur avide.

6. Le Pakistan est un petit pays. Il suffit de regarder une carte du monde pour juger, d'après sa superficie, que ses ressources sont restreintes.

7. Nous nous trouvons en face d'un monstre démesuré, d'un agresseur puissant qui a toujours manifesté des tendances agressives. Depuis les quelque 16 ou 17 ans que nous sommes indépendants, nous avons vu maintes et maintes fois l'Inde commettre des agressions. Depuis 1947, l'Inde choisit la voie de l'agression. Elle s'est livrée à des agressions contre Junagadh, Manavadar, Mangrol, Hyderabad et Goa. Elle a créé une situation dont est issu le conflit sino-indien. Elle s'est livrée à une agression contre le Pakistan. Et le Pakistan, selon les dirigeants indiens, est l'ennemi n° 1 de l'Inde. Le Pakistan est sensé être l'axe autour duquel gravite toute la politique de l'Inde.

8. Telle est la situation que nous connaissons depuis 1947. Nous avons toujours su que l'Inde était décidée à anéantir le Pakistan.

9. Le Pakistan a toujours eu pour principal souci d'acheminer les deux grandes communautés vers un accord permanent. Depuis 700 ans, nous nous efforçons d'établir l'équilibre entre les populations qui composent ces deux principales communautés, et nous avons fini par être convaincus que le seul moyen de vivre définitivement en paix avec l'Inde était d'établir notre propre patrie, d'établir un pays dont la superficie serait réduite, mais qui n'en serait pas moins capable d'avoir des relations avec son grand et puissant voisin, d'adopter avec lui un modus vivendi. C'est l'un des principaux facteurs qui ont présidé à la création du Pakistan. Il est bien connu qu'en Europe certains pays ont dû se séparer pour être plus étroitement liés; la Suède et la Norvège, par exemple, ont dû se séparer pour, en fait, se rapprocher. Nous pensions qu'en créant le Pakistan nous pourrions instaurer une paix et une entente permanentes entre le peuple indien et le peuple pakistanaï.

10. Notre pays est plus petit et, comme je l'ai dit, nos ressources sont limitées; il suffit de consulter

map of the world and a map of the subcontinent to see that. We are not interested in war. We do not want aggression; we do not want conflict. We want peace in order that our people can develop. This is the age of rising expectation. We should like to see all our energies and all our efforts directed towards economic well-being. It is not the law of God that people in Asia and Africa should be poor. It is not a predestined rule or an immutable law that we should always remain in poverty. We want to break the barriers of poverty; we want to give our people a better life; we want our children to have a better future.

11. The leaders of Asia and Africa are determined to break the barriers of the past, the legacies of the past, and in order to do so we must channel all our resources for productive ends, for a peaceful and purposeful future. This is a dire need for a small country such as Pakistan.

12. We do not want conflict. We are not for war. We do not want to see the extermination of peoples. We respect and have regard for the people of India. A few years ago we were part of the same country, but, for the reason which I have stated, we were obliged to separate. But we had thought that by means of separation our people would be brought closer together, that we should bring about harmony, understanding and tranquillity. The basic idea in the creation of Pakistan was that the area occupied by a Muslim majority should form a part of Pakistan. This basic principle was accepted by the Indian leaders. All we ask is to live in peace, friendship and good will with India on the basis of the understanding and agreements which the Indian Government and the Indian leaders themselves solemnly pledged to my people and my country.

13. Today we are fighting a war, a war imposed on us by India, a naked, predatory, unwarranted aggression by 450 million people against 100 million people, a war of chauvinism and aggrandizement by a mighty neighbour against a small country. It is as if, in Europe, France or Germany committed aggression against Denmark. It is as if a small country in South America were subjected to aggression by Argentina or Brazil. It is as if the United States waged a war against a small country.

14. We do not want to be exterminated. We cherish life. We want to live; we want our people to live; we want our people to progress. But today our cities are being bombed indiscriminately by the might of India, by the formidable machine of the Indian armed forces.

15. But we are resolved to fight for our honour, to fight for Pakistan, because we are the victims of aggression. Aggression has been committed against

une mappemonde et une carte du sous-continent pour s'en apercevoir. La guerre ne nous intéresse pas. Nous ne voulons pas d'agression; nous ne voulons pas de conflit. Nous voulons la paix pour que notre peuple puisse prospérer. Nous vivons une ère où l'on espère toujours plus. Nous voudrions voir toute notre énergie et tous nos efforts converger vers un but: le bien-être économique. Dieu n'a jamais décrété que les peuples d'Asie et d'Afrique devaient être pauvres. Nous ne sommes pas non plus prédestinés ou condamnés par une loi irrévocable à rester toujours pauvres. Nous voulons briser les chaînes de la pauvreté; nous voulons doter notre peuple d'une vie meilleure; nous voulons pour nos enfants un avenir meilleur.

11. Les dirigeants d'Afrique et d'Asie sont décidés à briser les chaînes du passé, à rompre avec les traditions du passé et, pour ce faire, nous devons canaliser toutes nos ressources vers des fins productives, vers un avenir pacifique et orienté sur une voie déterminée. Pour un petit pays comme le Pakistan, c'est là une nécessité impérieuse.

12. Nous ne voulons pas de conflit. Nous ne sommes pas partisans de la guerre. Nous ne voulons pas assister à l'extermination des peuples. Nous éprouvons du respect et de la considération pour le peuple indien. Il y a quelques années encore nous formions un même pays, mais, pour la raison que j'ai exposée, nous avons été obligés de nous séparer. Mais nous avions pensé qu'en nous séparant nous rapprocherions nos peuples, que nous inaugurerions une ère d'harmonie, de compréhension et de tranquillité. L'idée qui avait présidé à la création du Pakistan était que le secteur occupé par une majorité musulmane serait partie intégrante du Pakistan. Ce principe fondamental, les dirigeants indiens l'avaient accepté. Tout ce que nous demandons, c'est à vivre en paix et en bonne intelligence avec l'Inde dans un climat d'amitié, sur la base de l'entente et des accords auxquels le Gouvernement indien et les dirigeants indiens eux-mêmes ont solennellement souscrit envers mon peuple et envers mon pays.

13. Aujourd'hui, nous sommes en guerre; c'est une guerre qui nous a été imposée par l'Inde, une agression ouverte, injustifiée, une razzia, déclenchée par 450 millions d'hommes contre un pays de 100 millions d'habitants, une guerre inspirée par le souci de satisfaire le chauvinisme et la mégalomanie d'un Etat puissant aux dépens d'un petit pays; son voisin. C'est comme si, en Europe, la France ou l'Allemagne se livraient à une agression contre le Danemark. C'est comme si un petit pays d'Amérique latine était attaqué par l'Argentine ou le Brésil. C'est comme si les Etats-Unis faisaient la guerre à un petit pays.

14. Nous ne voulons pas être exterminés. Nous aimons la vie. Nous voulons vivre; nous voulons que notre peuple vive; nous voulons que notre peuple progresse. Mais aujourd'hui nos cités tombent sous les bombardements aveugles de la puissance indienne, sous la formidable machine des forces armées indiennes.

15. Mais nous sommes résolus à lutter pour notre honneur, à lutter pour le Pakistan, parce que nous sommes les victimes d'une agression. Une agression

the soil of Pakistan. But, irrespective of our size, irrespective of our resources, we have the resolve, we have the will, to fight because ours is a just cause. Ours is a righteous cause. We are wedded to principles. We are wedded to our own pledges. We believe in the right of self-determination—a Wilsonian right, a concept which has inspired the whole of Asia and Africa. It is a phenomenon that cannot be stopped; and that is why we are fighting. We are fighting with our backs to the wall, but we shall fight with all our determination, irrespective of the odds and of all the forces that are pitted against us.

16. The Secretary-General, as I have already said, has made some very constructive suggestions, and we are grateful to him. He is not only the Secretary-General of the United Nations, he is also a great Asian from a great Asian neighbour of Pakistan and of India. And we should like to co-operate with him in his capacity both as the Secretary-General and as a leader of a great Asian country. We have had useful discussions with him in Pakistan, and we told him that we are for peace.

17. We do not want war, we do not want destruction and we do not want disaster. But it should be a meaningful peace, a purposeful peace, a peace for all time, a peace in which India and Pakistan can live as good neighbours. We are neighbours and we want to live as good neighbours. We do not want to have conflict and trouble with India for all time. No people would want that.

18. We are a smaller country. The cardinal principle of Pakistan's foreign policy has been to establish good neighbourly relations with all countries, with all its neighbours—and India is our principal neighbour. All our efforts to establish good neighbourly relations with all other countries would be in vain if we are not able to establish good neighbourly relations with India, which is, as I have said, for historical, political and geographical reasons our principal neighbour. We will make every endeavour to establish such relations. The Indian representative, whom I know so well and for whom I have great regard, is aware of the efforts we have made to establish good neighbourly relations with India. He knows that from the very beginning our President, from the time he came into office, has made positive gestures to India to establish good neighbourly relations with that country. We have taken many initiatives to bring peace, tranquillity and friendship between Pakistan and India. These are matters of record, not a question of propaganda, of trying to get kudos. These are tangible and well-known facts of history. Ever since he became President of Pakistan he has gone out of his way to establish good relations with India by co-operation in every field, co-operation in trade, in economics and in politics. Has the world forgotten that in 1959 it was the President of Pakistan who made an offer to India to disengage, to bring about a meaningful settlement so that our armies do not face each other in an eyeball-to-eyeball

a été commise contre le territoire national. Peu importe notre superficie, peu important nos ressources, nous sommes résolus, nous sommes décidés à lutter, parce que notre cause est juste et bonne. Nous sommes attachés aux principes. Nous sommes liés par nos propres promesses. Nous croyons au droit à l'autodétermination — droit wilsonien, principe qui a guidé toute l'Asie et toute l'Afrique. C'est un processus qui ne saurait être arrêté; et c'est la raison pour laquelle nous combattons. Nous combattons le dos au mur, mais nous combattons avec toute la détermination dont nous sommes capables, quelles que soient nos chances, quelles que soient les forces qui nous seront opposées.

16. Le Secrétaire général, comme je l'ai déjà dit, a fait quelques suggestions très constructives, et nous lui en sommes reconnaissants. En lui nous ne voyons pas seulement le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi un grand Asiatique d'un grand pays asiatique, voisin du Pakistan et de l'Inde. Nous aimerions coopérer avec lui à la fois en sa qualité de Secrétaire général et en sa qualité de représentant éminent d'un grand pays asiatique. Nous avons eu avec lui, au Pakistan, des entretiens très fructueux et nous lui avons dit que nous étions partisans de la paix.

17. Nous ne voulons pas de guerre, nous ne voulons pas de destruction, nous ne voulons pas de désastre. Mais la paix que nous voulons doit avoir un sens, un but; elle doit être durable, elle doit faciliter les relations de bon voisinage entre l'Inde et le Pakistan. Nous sommes voisins, nous voulons vivre en bons voisins. Nous ne voulons pas être constamment en conflit, en difficulté avec l'Inde. Personne ne le souhaiterait.

18. Notre pays est plus petit. L'idée maîtresse de notre politique étrangère est d'établir des relations de bon voisinage avec tous les pays, avec tous nos voisins; or, l'Inde est notre principal voisin. Tous nos efforts pour établir des relations de bon voisinage avec tous les autres pays seraient vains si nous n'étions pas capables d'entretenir de telles relations avec l'Inde, qui, je le répète, est, pour des raisons historiques, politiques et géographiques, notre principal voisin. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour instaurer de telles relations. Le représentant de l'Inde, que je connais bien et pour lequel j'ai une haute estime, sait combien nous nous sommes efforcés d'établir des relations de bon voisinage avec son pays. Il sait que, dès le début, dès le moment où il est arrivé au pouvoir, notre président a fait à l'Inde des propositions concrètes dans ce sens. Nous avons, à plusieurs reprises, fait le premier pas en vue d'instaurer la paix, la tranquillité et l'amitié entre l'Inde et le Pakistan. Ce sont des faits établis, ce n'est pas de la simple propagande ou de la vantardise. Ce sont des faits historiques réels et bien connus. Depuis son entrée en fonctions, le Président du Pakistan a tout fait pour établir de bonnes relations avec l'Inde en offrant la coopération de son pays dans les domaines commercial, économique et politique. Le monde a-t-il oublié que c'est le Président du Pakistan qui, en 1959, a offert à l'Inde de poser les armes et de régler notre différend de façon sensée pour que nos armées cessent de se défier du regard

stance, so that we may take care of our own difficulties?

19. These are matters of record, matters of history. Thus, we want good neighbourly relations with India, we want peace with India and we want friendship with India. But that peace and friendship must be peace with honour and it must be peace between self-respecting sovereign States. India must accept that. India must know that peace can be established only on the basis of self-respect and honour, on the basis of its own commitments, on the basis of its own pledges, on the basis of its own promises to the people of Pakistan, to the people of India, to the world at large and, above all, to the people of Jammu and Kashmir.

20. Jammu and Kashmir is not an integral part of India and has never been an integral part of India. Jammu and Kashmir is a disputed territory between India and Pakistan. It is more a part of Pakistan than it can ever be of India, with all its eloquence and with all its extravagance with words. The people of Jammu and Kashmir are part of the people of Pakistan in blood, in flesh, in life—kith and kin of ours, in culture, in geography, in history and in every way and in every form. They are a part of the people of Pakistan.

21. We will wage a war for 1,000 years, a war of defence. I told that to the Security Council a year ago when that body, in all its wisdom and in all its power, was not prepared to give us a resolution, even last year. The Security Council felt that we had brought a dead horse to the Council, that we were trying to make internal propaganda. But the world must know that the 100 million people of Pakistan will never abandon their pledges and promises. The Indians may abandon their pledges and promises; we shall never abandon ours, irrespective of our size and of our resources. We shall fight to the end, but we shall fight in self-defence; we shall fight for honour. We are not aggressors, we are the victims of aggression. It was the duty of the Security Council to pronounce itself on who is the aggressor and who is the aggressed. It was Pakistan that was the victim of aggression.

22. I am not referring here to some of the remarks made by countries which have no right to be here; they are not even countries. I am referring to the great Powers, I am referring to all peace-loving countries, I am referring to those who believe in the cause of justice, in the cause of righteousness and in the cause of honour. After all, history is not in vain. Wars have been fought in the past and people have upheld great causes. I am referring to the great Powers and also to those other countries in the Security Council which have espoused the cause of righteousness. We are grateful to all of you for whatever you have done to uphold the cause of justice because, finally and ultimately, justice must prevail. We believe more than ever before that justice is bound to prevail for the people of Jammu and Kashmir. Five million people must have the

et que chacun de nous puisse s'occuper de ses propres difficultés?

19. Ce sont des faits réels, des faits historiques. Nous voulons donc avoir avec l'Inde des relations fondées sur l'esprit de bon voisinage, la paix et l'amitié. Mais cette paix d'amitié doit aussi être une paix d'honneur, une paix entre Etats souverains qui se respectent. L'Inde doit l'accepter. Il faut que l'Inde sache que la paix ne peut être établie que sur la base de l'honneur et du respect de soi-même, sur la base de ses propres engagements, de ses propres promesses, de ce qu'elle a juré au peuple pakistanais, au peuple indien, au monde entier et par-dessus tout au peuple du Jammu et Cachemire.

20. L'Etat du Jammu et Cachemire n'est pas partie intégrante de l'Inde et ne l'a jamais été. Le Jammu et Cachemire est un territoire qui fait l'objet d'une controverse entre l'Inde et le Pakistan. Il fait partie du Pakistan plus qu'il ne fera jamais partie de l'Inde, quoi qu'en dise cette dernière avec éloquence et à grand renfort de vocabulaire. Le peuple du Jammu et Cachemire et le peuple pakistanais sont un par le sang, la chair, la vie — membres d'une même famille par la culture, la géographie, l'histoire. Sous tous les rapports et à tous les égards, ils sont liés l'un à l'autre.

21. Nous ferons la guerre pendant 1 000 ans s'il le faut, une guerre défensive. Je l'ai dit au Conseil de sécurité il y a un an, lorsque cet organe, dont la sagesse et la puissance sont pourtant grandes, n'était pas disposé à rédiger de résolution à notre intention même à cette époque. Le Conseil de sécurité estimait que nous rallumions une vieille querelle, que nous essayions de faire de la propagande intérieure. Mais le monde doit savoir que les 100 millions de Pakistanais ne reviendront jamais sur leurs serments, ni sur leurs promesses. Il se peut que les Indiens se dédisent, mais nous ne nous rétracterons jamais quelle que soit notre superficie, quelles que soient nos ressources. Nous lutterons jusqu'au bout, mais ce sera en état de légitime défense; nous combattrons pour l'honneur. Nous ne sommes pas agresseurs, nous sommes victimes d'une agression. Il appartenait au Conseil de sécurité de décider qui était l'agresseur et qui était la victime. C'est le Pakistan qui a été victime d'une agression.

22. Je ne fais pas allusion aux remarques faites par des pays qui n'ont pas le droit d'être ici; ce ne sont même pas des pays. Je fais allusion aux grandes puissances, à tous les pays épris de paix, à ceux qui croient en la cause de la justice, du droit et de l'honneur. Après tout, l'histoire est là pour en témoigner. Il y a eu des guerres dans le passé et des peuples qui ont défendu de grandes causes. Je veux parler des grandes puissances et de ces autres membres du Conseil de sécurité qui ont épousé la cause de la justice. Nous vous sommes reconnaissants de tout ce que vous avez fait pour défendre la cause de la justice parce que, en fin de compte et en dernière analyse, c'est la justice qui doit triompher. Plus que jamais, nous croyons que la justice ne manquera pas de triompher pour le peuple du Jammu et Cachemire. Cinq millions d'hommes ont incontes-

right to decide their own future. Why should they be made an exception?

23. Should the phenomenon of self-determination, stretching from Asia and Africa, apply to the whole world except to the people of Jammu and Kashmir? Are they some outcasts of an Indian society? Are they some untouchable pariahs that they should not be given the right of self-determination, that they should not be allowed to have the right to their own future? The great country of France permitted the Algerians to have the right of self-determination. The right of self-determination is a Wilsonian concept. The Soviet Union believes in the right of self-determination of all peoples. The whole world believes in the right of self-determination. Must it be denied to the people of Jammu and Kashmir merely because power must prevail over principle? Power shall never prevail over principle. Finally and ultimately, principle must prevail over power. This is a Christian concept, it is an Islamic concept, it is a civilized concept. Nations which do not believe in such a concept must face the ultimate consequences.

24. India today is isolated. India, in spite of its size and its resources, has no one to support it openly. The whole of Asia and Africa supports the right of self-determination of the people of Kashmir. The Arab countries, at Casablanca this month, have supported the right of self-determination for the people of Kashmir. The European countries have supported the right of self-determination for the people of Kashmir. The Secretary of State of the United States of America, Mr. Dean Rusk, said that the historical position is a plebiscite in Kashmir. On the one hand, you have the whole world arrayed on the side of the cause of right and justice and morality and, on the other hand, you have a war machine, an arrogant and chauvinistic State breaking its pledges, breaking its promises and wanting to destroy the will and the spirit of a people. The will and spirit of our people can never be destroyed. Let me tell you: you can have one cease-fire, you can have another cease-fire, but the 100 million people of Pakistan will face extermination rather than forego their principles or allow their principles to be negated and destroyed by sheer force and power.

25. Having made those remarks, I have the honour to transmit the following message from the President of Pakistan, which was received from Rawalpindi at 2 a.m. New York time—which is 11 a.m. Rawalpindi time—today:

"Pakistan considers Security Council resolution 211 (1965), of 20 September, as unsatisfactory. However, in the interest of international peace, and in order to enable the Security Council to evolve a self-executing procedure which will lead to an honourable settlement of the root cause of the present conflict, namely, the Jammu and Kashmir dispute, I have issued the following orders to the armed forces of Pakistan:

"(1) They will stop fighting as from 1205 hours West Pakistan time today;

tablement le droit de décider de leur propre avenir. Pourquoi ferait-on d'eux une exception?

23. Le processus de l'autodétermination, né en Asie et en Afrique, devrait-il s'étendre au monde entier sauf aux populations du Jammu et Cachemire? Sont-elles des rebuts de quelque société indienne? Sont-elles des parias intouchables pour qu'on leur refuse le droit à l'autodétermination, qu'on leur refuse le droit de décider de leur propre avenir? Le grand pays qu'est la France a permis aux Algériens d'exercer leur droit à l'autodétermination. Le droit à l'autodétermination est un principe wilsonien. L'Union soviétique croit au droit à l'autodétermination de tous les peuples. Le monde entier croit en ce droit. Faut-il qu'il soit dénié au peuple du Jammu et Cachemire simplement parce que la force doit primer le droit? La force ne primera jamais le droit. En fin de compte et en dernière analyse, c'est le droit qui doit primer la force. C'est un principe chrétien, un principe islamique, un principe civilisé. Les nations qui ne croient pas en ce principe doivent subir les conséquences qui ne manqueront pas d'en découler.

24. L'Inde aujourd'hui est isolée. L'Inde, en dépit de sa puissance et de ses ressources, n'a personne qui l'appuie ouvertement. Toute l'Asie et toute l'Afrique reconnaissent au peuple du Cachemire le droit à l'autodétermination. Les pays arabes ont ce mois-ci, à Casablanca, reconnu le droit à l'autodétermination du peuple cachemirien. Les pays européens lui ont également reconnu ce droit. Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, M. Dean Rusk, a dit que l'histoire appelle un plébiscite au Cachemire. D'un côté, vous avez le monde entier, allié à la cause du droit, de la justice et de la morale; de l'autre, vous avez une machine de guerre, un Etat arrogant et chauvin qui rompt ses engagements, ne tient pas ses promesses, veut écraser la volonté et saper le courage d'un peuple. Mais la volonté et le courage de notre peuple ne pourront jamais être brisés. Laissez-moi vous dire ceci: il peut y avoir un cessez-le-feu, puis encore un cessez-le-feu, mais les 100 millions d'habitants du Pakistan préféreront se laisser exterminer plutôt que d'abandonner leurs principes ou de permettre qu'ils soient bafoués et réduits à néant par la force et la puissance seules.

25. Après ces quelques observations, j'ai l'honneur de transmettre au Conseil un message du Président du Pakistan, reçu de Rawalpindi à 2 heures, heure locale de New York — c'est-à-dire à 11 heures, heure locale de Rawalpindi —, dont voici le teneur:

"Le Pakistan considère que la résolution 211 (1965) du Conseil de sécurité, en date du 20 septembre, n'est pas satisfaisante. Toutefois, dans l'intérêt de la paix internationale et pour permettre au Conseil de sécurité de mettre au point une procédure automatique qui amènera un règlement honorable de la cause profonde du conflit actuel, c'est-à-dire le différend concernant le Jammu et Cachemire, j'ai donné aux forces armées pakistanaises les ordres suivants:

"1. Elles cesseront le combat à partir de 12 h 5 "aujourd'hui (heure du Pakistan occidental);

"(2) As from that time they will not fire on enemy forces unless fired upon, provided the Indian Government issues similar orders to its armed forces." [S/6699/Add.1.]

26. Thus, in response to the call of international peace and international goodwill we have ordered our troops to cease hostilities, provided India agrees to such a cessation of hostilities.

27. But a cessation of hostilities is not enough. The Security Council—the most important organ of the United Nations—must now address itself to the heart of the problem. For eighteen years it has played and toyed with the future of Kashmir. It can no longer make a plaything or a toy out of 5 million people. It is the moral responsibility of the Council to address itself to a meaningful, a lasting solution of the problem of Jammu and Kashmir.

28. The Security Council has been seized of this problem for eighteen years. There are more documents, more resolutions on Jammu and Kashmir—the most fundamental problem facing the world today—than on any other problem. Is it not ironical that with regard to a conflict that may lead to a world conflagration—and the present situation has shown that it is possible for this conflict to lead to a world conflagration—the Council has shown its lethargy, its indolence?

29. I was here a year ago, and the Council was not prepared to give Pakistan a piece of paper called a resolution. It did not even want to consider the problem. It thought that this was a dead issue, that it was dormant. This can never be a dead issue; it can never be dormant.

30. This is the last chance for the Security Council to put all its force, all its energy, all its moral responsibility behind a fair and equitable and honourable solution of the Jammu and Kashmir dispute. History does not wait for councils, organizations or institutions, just as it does not wait for individuals. Ultimately we shall have to be the final determiners of our own course. Let me tell the Council, on behalf of my Government, that if now, after this last chance that we are giving the Council, it does not put its full force, full moral responsibility and full weight behind an equitable and honourable settlement of the Jammu and Kashmir dispute, Pakistan will have to leave the United Nations.

31. We have decided to give the United Nations a last opportunity to determine what it can do towards a purposeful, peaceful and lasting settlement of the problem of Jammu and Kashmir. We shall give the United Nations a time-limit. Within a certain period of time, if the Security Council is not able to act in accordance with the responsibility placed on it, in accordance with its honour under the Charter—which believes in self-determination—Pakistan will have to withdraw from the United Nations.

"2. A partir de ce moment, elles ne tireront pas sur les forces ennemies à moins que celles-ci ouvrent le feu sur elles, à condition que le Gouvernement indien donne à ses forces armées des ordres similaires." [S/6699/Add.1.]

26. Ainsi, au nom de la paix et de la bonne volonté internationales, nous avons ordonné à nos troupes de cesser les hostilités, à condition que l'Inde accepte d'en faire autant de son côté.

27. Mais il ne suffit pas de cesser les hostilités. Le Conseil de sécurité, qui est l'organe le plus important des Nations Unies, doit maintenant s'attaquer au cœur du problème. Depuis 18 ans, il joue avec l'avenir du Cachemire. Le moment est venu de cesser de traiter comme un jouet un peuple de 5 millions d'habitants. Le Conseil est moralement tenu de rechercher une solution logique et durable au problème du Jammu et Cachemire.

28. Voilà 18 ans que le Conseil de sécurité est saisi de ce problème. On a rédigé plus de documents, adopté plus de résolutions sur le Jammu et Cachemire — qui pose aujourd'hui au monde le plus grave des problèmes — que sur n'importe quelle autre question. N'y a-t-il pas quelque ironie à constater qu'à l'égard d'un conflit qui peut mener à une conflagration mondiale — la situation actuelle a bien montré qu'il pourrait en être ainsi — le Conseil n'a fait preuve que de léthargie et d'indolence?

29. J'étais ici il y a un an lorsque le Conseil ne s'est pas montré disposé à donner au Pakistan ce morceau de papier que l'on appelle une résolution. Il n'a même pas voulu examiner le problème. Il a estimé que la question était enterrée, que les passions s'étaient apaisées. Mais il n'en est rien, et il n'y a pas d'apaisement possible.

30. Le Conseil de sécurité a maintenant une dernière occasion de peser de toutes ses forces, de toute son énergie, de toute son autorité morale pour obtenir un règlement juste, équitable et honorable du différend relatif au Jammu et Cachemire. L'histoire n'attend pas plus les décisions des conseils, des organisations ou des institutions qu'elle n'attend celles des individus. C'est nous qui seront finalement amenés à décider de la conduite à suivre. Je tiens à dire au Conseil, au nom de mon gouvernement, que s'il laisse passer cette dernière occasion que nous lui donnons, sans employer toutes ses forces, toute son autorité morale et toute son énergie à obtenir un règlement équitable et honorable du différend relatif au Jammu et Cachemire, le Pakistan sera contraint de quitter l'Organisation des Nations Unies.

31. Nous avons décidé de laisser aux Nations Unies une dernière occasion de rechercher ce qu'elles peuvent faire pour obtenir un règlement approprié, pacifique et durable du problème posé par le Jammu et Cachemire. Nous leur fixerons pour cela un délai. Passé ce délai, si le Conseil de sécurité ne s'est pas montré capable d'agir comme l'exigeraient les responsabilités qui lui incombent, s'il faillit à son honneur aux termes de la Charte des Nations Unies où se trouve affirmé le principe de l'autodétermination, le Pakistan se verra dans l'obligation de se retirer de l'Organisation.

32. I am not saying that in the form of an ultimatum. I am saying it as I am in honour bound to respect the very purposes of the Charter. In leaving the United Nations, Pakistan will be fulfilling the Charter. And then one-third or more of the world will be outside this Organization, and some countries which call themselves States will be members of the Security Council.

33. The PRESIDENT: Speaking on behalf of the members of the Security Council, I should like to express the profound appreciation of the Council to the distinguished Heads of State of India and Pakistan, who, in compliance with resolution 211 (1965) adopted by the Council on 20 September 1965, have ordered a cease-fire between their armed forces so that the end of hostilities and conditions of peace can be brought about on the subcontinent.

34. This is an important day in the history of the United Nations and of the world. The Council and the United Nations have addressed themselves to perhaps the gravest problem of which the United Nations has been seized in the course of its history. The Council has debated this matter at length, has heard the representatives of the countries concerned at length, and has had the benefit of the profound, impartial, courageous efforts of our Secretary-General, who went on a mission of peace to the subcontinent.

35. The end of bloodshed on the subcontinent is highly important. But, as Security Council resolution 211 (1965) clearly states, that is a first step. There are other steps which must be taken. The other steps which must be taken are for the parties involved and the Council to work together to bring about conditions of permanent peace between their two countries.

36. Resolution 211 (1965) recognized that there had to be a cease-fire and a withdrawal of forces, and that there had to be an honourable settlement, under peaceful conditions, of the underlying political problems existing between the two countries.

37. In concluding our debate the other day, I said that if India and Pakistan were members of the Security Council, instead of countries presenting their cases to the Council, they would have decided as the Council decided in its resolution; I was sure of that because of their past history of dedication to the principles of the Charter and to the cause of international peace and justice.

38. The cease-fire must be a prelude to better understanding, so that this tragic war that has occurred will never be repeated and so that these two neighbours, for which all of us have great friendship, will resume friendly relations in a spirit of friendly co-operation, peace and amity.

39. The members of the Council, and the Council itself, will do everything they can to assist in what is the most noble of all tasks, that is, the task of bringing permanent peace to the area. Under the

32. Cela n'est pas un ultimatum. Ce que je dis m'est simplement inspiré par l'engagement solennel que j'ai pris de respecter les buts mêmes de la Charte. Si le Pakistan quitte l'Organisation, ce sera pour rester fidèle à l'esprit de la Charte. Il y aura alors un bon tiers du monde qui n'appartiendra pas à cette organisation, et certains pays qui se targuent d'être des Etats seront Membres du Conseil de sécurité.

33. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je tiens à déclarer, au nom des membres du Conseil de sécurité, que le Conseil a appris avec une profonde satisfaction qu'en application de la résolution 211 (1965), adoptée par le Conseil le 20 septembre 1965, les éminents chefs d'Etat de l'Inde et du Pakistan avaient donné l'ordre à leurs forces armées de cesser le feu afin que l'on puisse mettre un terme aux hostilités dans le sous-continent et y instaurer des conditions propices à la paix.

34. Ce jour fera date dans l'histoire des Nations Unies et du monde. Les Nations Unies et le Conseil de sécurité ont entrepris de résoudre ce qui est peut-être le plus grave de tous les problèmes dont l'Organisation ait été saisie au cours de son existence. Le Conseil a longuement étudié la question; il a longuement écouté les représentants des pays intéressés et il a, en outre, bénéficié des efforts persévérants, impartiaux et courageux du Secrétaire général, qui s'est rendu dans le sous-continent en messager de paix.

35. La fin de l'effusion de sang dans le sous-continent est d'une grande importance. Mais, comme le dit clairement le Conseil de sécurité dans sa résolution 211 (1965), ce n'est là qu'un premier pas. Il y a bien d'autres étapes à franchir. Il appartient aux parties intéressées et au Conseil, travaillant de concert pour établir les conditions d'une paix permanente entre les deux pays, de prendre les autres mesures qui s'imposent.

36. La résolution 211 (1965) reconnaissait que le cessez-le-feu et le retrait des troupes étaient nécessaires et qu'il fallait régler de façon honorable, dans un climat de paix, les problèmes politiques sous-jacents existant entre les deux pays.

37. A l'issue de nos débats, j'ai déclaré l'autre jour que, si l'Inde et le Pakistan avaient été des membres du Conseil de sécurité et non de simples pays venus pour lui soumettre leur différend, ils se seraient prononcés comme le Conseil l'a fait dans cette résolution; je n'en doutais pas, car l'histoire de ces deux peuples témoigne de leur attachement aux principes de la Charte et à la cause de la paix et de la justice internationales.

38. Le cessez-le-feu doit être le prélude à une meilleure compréhension grâce à laquelle la guerre tragique qui a eu lieu ne se répétera jamais, et ces deux pays voisins, pour lesquels nous éprouvons tous une grande amitié, renoueront des relations pacifiques dans un esprit de coopération amicale, de paix et de bonne entente.

39. Les membres du Conseil, et le Conseil lui-même, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour contribuer à la plus noble des tâches, qui consiste à faire régner dans cette région une paix permanente. En appli-

resolution adopted by the Security Council, the Secretary-General has been authorized to provide the necessary assistance to ensure supervision of the cease-fire, and that assistance is at the disposal of the parties under the text of the resolution adopted by the Council. I have noted in the course of this debate that the representatives of both India and Pakistan have stated repeatedly their confidence in the Secretary-General—in which all members of the Council are at one—and their conviction that his efforts in this and all other areas are designed to assist in the restoration of peaceful conditions.

40. I am sure that the announcement of the Government of India, through its distinguished Prime Minister, which is noted in the report of the Secretary-General, and the announcement made by the Foreign Minister of Pakistan will be greeted with great relief and acclaim by a very troubled world. But it is necessary, as I have said, to go on from there and to restore the conditions which will lead to a permanent peace, a lasting and honourable peace between these two great neighbours, these two great Members of the United Nations, these two great members of the world family.

41. India and Pakistan have very much to contribute to the world and the world looks upon these two countries with great affection, concern and interest.

42. In view of the announcement that is made today, I, as President of the Council, on behalf of the members of the Council, wish to express our appreciation to both countries for honouring the Council's request, and the Council, of course, will continue—as its resolution prescribes—its consideration of this matter so that it can make its contribution towards the resolution of the problems involved.

43. Mr. PARTHASARATHI (India): Forbearance is a quality which we have developed in dealing with our difficult neighbour Pakistan, and today I want to show more than normal forbearance in not replying to the representative of Pakistan's diatribes, to his false charges. I can only say that our withers are unwrung by his imputations.

44. I shall now proceed to the business before us.

45. As the Council is doubtless aware, the moment it passed its resolution 211 (1965) on 20 September, the Secretary-General communicated the text to the Government of India and, presumably, to the Government of Pakistan. The Prime Minister of India's reply in regard to that resolution was communicated to the Secretary-General in less than eighteen hours, agreeing to order a cease-fire at the date and time specified by the Security Council. Our reply was as prompt as was possible in the circumstances in order to avoid further loss of life and devastation, which was the greatest anxiety of the house. Till a few minutes ago we did not know whether Pakistan was going to accept the cease-fire or not. Now the Foreign Minister of Pakistan has chosen to come here and announce it in a dramatic fashion.

cation de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité, le Secrétaire général a été prié de fournir toute l'assistance nécessaire pour assurer la surveillance du cessez-le-feu, et cette assistance est à la disposition des deux parties, conformément au texte de ladite résolution. J'ai noté, au cours du présent débat, que les représentants de l'Inde et du Pakistan ont déclaré, à plusieurs reprises, qu'ils faisaient entièrement confiance au Secrétaire général (point sur lequel les membres du Conseil sont unanimes) et qu'ils étaient convaincus que les efforts du Secrétaire général dans ce domaine, comme dans d'autres, avaient pour objet de contribuer à rétablir un climat de paix.

40. Je suis persuadé que la déclaration du Gouvernement de l'Inde, communiquée par son distingué premier ministre et reproduite dans le rapport du Secrétaire général, ainsi que celle du Ministre des affaires étrangères du Pakistan, seront accueillies avec joie et soulagement par un monde sur lequel pesait une profonde inquiétude. Mais il est nécessaire, je l'ai déjà dit, d'aller de l'avant et de rétablir les conditions qui permettront de faire régner une paix permanente, une paix durable et honorable entre ces deux grands voisins, ces deux grands Membres de l'Organisation des Nations Unies, ces deux grandes nations de la famille universelle.

41. L'Inde et le Pakistan ont beaucoup à apporter au monde, et le monde éprouve pour ces deux pays beaucoup d'affection, de souci et d'intérêt.

42. Etant donné la déclaration faite aujourd'hui, je voudrais, en tant que Président du Conseil et au nom des membres du Conseil, remercier les deux pays d'avoir répondu à la demande de cet organe. Celui-ci continuera naturellement à examiner la question, comme le prescrit sa résolution, afin de contribuer à résoudre les problèmes en cause.

43. M. PARTHASARATHI (Inde) [traduit de l'anglais]: La patience est une qualité que nous avons acquise dans nos rapports avec notre difficile voisin, le Pakistan; je ferai preuve aujourd'hui d'une patience plus grande encore qu'à l'ordinaire en ne répondant pas aux diatribes et aux fausses accusations du représentant du Pakistan. Je me contenterai donc de dire que ses imputations ne nous touchent pas.

44. Je passe maintenant à la question qui nous occupe.

45. Comme vous le savez sans doute, dès que le Conseil eut adopté sa résolution 211 (1965) du 20 septembre, le Secrétaire général en a communiqué le texte au Gouvernement de l'Inde et, je suppose, au Gouvernement du Pakistan. En réponse à cette résolution, le Premier Ministre de l'Inde a fait savoir au Secrétaire général, moins de 18 heures plus tard, qu'il acceptait d'ordonner un cessez-le-feu à la date et à l'heure spécifiées par le Conseil de sécurité. Nous avons répondu aussi rapidement que la situation le permettait, afin d'empêcher que se poursuivent les pertes en vies humaines et les destructions, comme le souhaitait le Conseil. Il y a quelques minutes encore, nous ne savions toujours pas si le Pakistan allait accepter le cessez-le-feu. Et voici que le Ministre des affaires étrangères du

Though it is on the deadline, we welcome this decision of the Government of Pakistan.

46. As we were listening to the representative of Pakistan, I received a message from my Government which reads as follows:

"When two armies are locked in battle, it is impossible to bring about a unilateral cease-fire."

I might mention that at the time the message was sent there had been no indication that Pakistan was going to accept the cease-fire.

"It is now less than three hours before the time when the cease-fire is supposed to take effect, and we still do not know Pakistan's decision. In the circumstances, in reaffirming our acceptance of the cease-fire, the Government of India would like to inform the Security Council that we must have reasonable notice of Pakistan's agreement to order a cease-fire, and a new time should therefore be set if and when Pakistan's agreement is received."

47. I wanted to communicate this message from my Government so that the Council could decide at what time the cease-fire should take effect. I am sure the Council will appreciate that this is a reasonable request because orders have to be communicated to the commanders to cease fire.

48. The PRESIDENT: The Council will stand in recess for a few minutes, and we shall then make an announcement.

The meeting was suspended at 3.15 a.m. and resumed at 3.35 a.m.

49. The PRESIDENT: I have consulted my colleagues on the Security Council with reference to the declaration made by the representative of India, bearing in mind also the declaration of the representative of Pakistan, and the Council has authorized me to make a statement on behalf of the entire Council.

50. We note, of course, the report of the Secretary-General. We have heard the statements of the Minister for Foreign Affairs of Pakistan and the representative of India. The Council expresses its satisfaction that the cease-fire demanded in its resolution 211 (1965) of 20 September 1965 has been accepted by the two parties and calls upon the Governments concerned to implement their adherence to the cease-fire call as rapidly as possible, and in any case not later than 2200 hours GMT on 22 September 1965.

The meeting rose at 3.40 a.m.

Pakistan a pris le parti de venir ici l'annoncer de façon théâtrale. Nous sommes heureux que le Gouvernement du Pakistan ait pris cette décision, même s'il l'a attendu, pour ce faire, la toute dernière minute.

46. Pendant que nous écoutions le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, j'ai reçu de mon gouvernement le message suivant:

"Lorsque deux armées s'affrontent sur le champ de bataille, il est impossible de cesser le feu unilatéralement."

Je tiens à préciser qu'au moment où ce message a été envoyé rien n'indiquait que le Pakistan allait accepter le cessez-le-feu.

"Moins de trois heures nous séparent à présent du moment où le cessez-le-feu est censé prendre effet, et nous ne savons toujours pas quelle sera la décision du Pakistan. Dans ces conditions, tout en réaffirmant notre acceptation du cessez-le-feu, le Gouvernement de l'Inde tient à préciser au Conseil de sécurité que nous devons être informés suffisamment à l'avance que le Pakistan accepte de cesser le feu et qu'il faudrait, par conséquent, fixer une nouvelle heure si le Pakistan donne son accord, à supposer qu'il le fasse."

47. Je tenais à porter ce message de mon gouvernement à la connaissance du Conseil afin que celui-ci puisse fixer le moment où le cessez-le-feu devrait prendre effet. Je suis sûr que le Conseil jugera cette demande raisonnable; en effet, il faut que l'ordre de cesser le feu soit transmis aux commandants des forces en présence.

48. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Nous allons suspendre la séance pour quelques minutes; après quoi, nous ferons une déclaration.

La séance est suspendue à 3 h 15; elle est reprise à 3 h 35.

49. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'ai consulté mes collègues du Conseil de sécurité au sujet de la déclaration faite par le représentant de l'Inde, tout en tenant compte de la déclaration du représentant du Pakistan, et le Conseil m'a autorisé à faire une déclaration au nom de tous ses membres.

50. Nous prenons acte, bien entendu, du rapport du Secrétaire général. Nous avons entendu les déclarations du Ministre des affaires étrangères du Pakistan et du représentant de l'Inde. Le Conseil constate avec satisfaction que le cessez-le-feu demandé dans sa résolution 211 (1965) du 20 septembre 1965 a été accepté par les deux parties et il invite les gouvernements intéressés à mettre en œuvre leur acceptation de l'appel au cessez-le-feu aussi rapidement que possible et, en tout cas, au plus tard le 22 septembre 1965 à 22 heures (temps universel).

La séance est levée à 3 h 40.